



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LEX DELLES ET SASHA BAILLIE ANNONCENT UNE SIMPLIFICATION DES PROGRAMMES « FIT 4 » ET DES AIDES AXÉES SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LORS DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LUXINNOVATION

Communiqué par le ministère de l'Économie et Luxinnovation GIE

Luxembourg, 4 juillet 2024 – En marge de la présentation du rapport d'activités 2023 de Luxinnovation qui a eu lieu dans les locaux de Fours Hein, Lex Delles, le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et Sasha Baillie, la CEO de Luxinnovation, ont annoncé la standardisation des programmes « Fit 4 » et le lancement d'un nouveau programme : Fit 4 Digital – AI, dédié à l'intelligence artificielle. En parallèle, le ministre a annoncé la mise en place d'un nouveau SME package focalisé sur l'intelligence artificielle.

Les programmes de performance « Fit 4 » permettent aux entreprises de bénéficier de l'aide de conseils d'experts spécialisés et de subventions publiques, afin d'améliorer leur efficacité globale dans des démarches innovantes, durables et de transformation digitale.

La simplification annoncée par le ministre Delles a pour but de faciliter l'accès aux programmes « Fit 4 » pour tout type d'entreprise, indépendamment de sa taille. Les procédures et les conditions de participation seront standardisées, avec l'introduction de seuils de taux de co-financement en fonction de la taille des entreprises.

En réponse aux besoins en constante évolution des entreprises dans le cadre des avancements technologiques, les trois domaines-clés des programmes Fit 4 que sont la digitalisation, l'innovation et la durabilité seront régulièrement complétés par de nouvelles sous-thématiques.

Ainsi, cet automne, sera lancé un nouveau programme : Fit 4 Digital – AI qui permettra aux entreprises de faire réaliser, par un consultant spécialisé et agréé par Luxinnovation, un diagnostic des capacités et opportunités d'adoption de solutions d'intelligence artificielle et de définir un plan d'action de mise en œuvre détaillé et chiffré des solutions identifiées dans cet état des lieux. Dans le même temps, un nouveau SME-package focalisé sur l'intelligence artificielle sera également mis en place par le ministère de l'Économie.

Le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, a commenté : « Luxinnovation est un partenaire clé du ministère de l'économie pour soutenir les entreprises de toute taille. Le soutien de l'agence est axé autour de 3 domaines essentiels au bon développement des entreprises, dans la double transition de notre économie : l'innovation, la digitalisation et la durabilité. »

Par rapport à la simplification des programmes Fit 4 et à l'annonce du lancement futur d'un programme Fit 4 Digital – AI, il ajoute : « Je salue la simplification administrative prévue pour les programmes Fit 4, qui me tient particulièrement à cœur. Avec la standardisation des procédures et des conditions de participation pour les différents programmes Fit 4, l'accès pour les entreprises, peu importe leur taille, va être simplifié et les frais éligibles concernés seront élargis et je m'en réjouis. Aussi, avec la création d'un programme Fit 4 Digital – AI et d'un nouveau SME-Package dédié à l'IA, nous cherchons à adapter au mieux nos aides aux thèmes d'actualité qui préoccupent les entreprises ».

Dans un premier temps, un appel à candidature a été lancé afin de sélectionner les consultants spécialisés qui seront agréés pour intervenir dans ce programme Fit 4 Digital – AI qui sera officiellement introduit pour les entreprises à partir du mois d’octobre. En parallèle, le ministère de l’Economie va mettre en place un nouveau SME-Package, dédié à l’intelligence artificielle.

L’intelligence artificielle est une priorité du nouveau gouvernement, c’est pourquoi le ministre souhaite lancer une vaste campagne sur ce sujet auprès des entreprises à travers la mise en place de ces nouvelles aides complémentaires.

« Le programme Fit 4 Digital connaît un grand succès auprès des entreprises. Il est important de pouvoir leur proposer les solutions digitales les plus adaptées pour leur permettre de gagner en compétitivité. L’importance croissante que prend l’intelligence artificielle au quotidien justifie d’y dédier un tel programme. Des réflexions sont en cours pour des thématiques telles que la cybersécurité, l’innovation dans le modèle d’entreprise ou, dans un autre domaine, la responsabilité sociale des entreprises », indique Sasha Baillie, la CEO de Luxinnovation.

Présentation du rapport d’activité 2023 de Luxinnovation

Ces annonces sont intervenues à l’occasion de la présentation des chiffres-clés de l’activité de Luxinnovation pour l’année 2023, qui a été la deuxième année de mise en œuvre du contrat de performance quadriennal en cours, basé sur la stratégie adoptée en 2021.

« Avec l’évolution des besoins de nos groupes-cibles et la variété des nouvelles missions et projets qui nous sont confiés, nous nous devons d’être agiles et de revoir régulièrement notre propre mode de fonctionnement », explique Sasha Baillie. « Nous devons sans cesse nous assurer qu’en tant qu’agence, nous sommes réactifs et efficaces dans notre soutien à court et à long termes, en améliorant notre capacité à capter et à détecter les besoins de chaque organisation avec laquelle nous travaillons et à proposer le soutien le mieux adapté à chaque cas individuel. »

L’accompagnement de Luxinnovation consiste, notamment, à fournir aux entreprises des explications détaillées sur la meilleure façon de soumettre leurs demandes de subventions publiques, que ce soit dans le cadre des aides R&D et Innovation que des mécanismes plus spécifiques. Une forte hausse des demandes dans le cadre des aides relatives à la loi environnement a été constatée, avec un total de 47 dossiers en 2023 contre 4 en 2021 et 11 en 2022.

86 entreprises se sont engagées, en 2023, dans l’un des programmes « Fit 4 » géré par Luxinnovation (contre 69 en 2022).

« Nous mettons également en œuvre une approche plus axée sur les missions dans notre gestion de projets d’écosystème complexes et innovants, alignés sur les missions qui nous sont confiées par le gouvernement », ajoute Sasha Baillie. C’est ainsi que, notamment, Luxinnovation a signé un partenariat avec le ministère de l’Agriculture visant à soutenir le secteur agroalimentaire et à renforcer sa compétitivité et sa durabilité grâce à l’innovation, et a renouvelé sa coopération avec la Direction de la Défense afin de soutenir la création d’une communauté industrielle de sécurité et de défense dans les secteurs prioritaires du Luxembourg.

En tant que point de contact national des programmes-cadres pluriannuels européens Horizon Europe (pour la recherche et l’innovation) et, depuis 2023, Digital Europe (pour une Europe numérique), Luxinnovation a également œuvré dans le soutien aux entreprises nationales répondant aux appels à projet. « Sur un total de 266 projets luxembourgeois soumis aux différents appels à propositions, 118 ont été soutenus par Luxinnovation, ce qui représente 44% de l’ensemble des propositions. Au final, le taux de réussite des entités luxembourgeoises a

été de 23,31%, soit 4,5 points de pourcentage supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Cela démontre aussi la qualité des propositions émanant des acteurs luxembourgeois », conclut Mme Baillie.

Ces annonces et cette présentation se sont faites dans les locaux de Fours Hein, qui développe, produit et commercialise des produits du froid et des fours de boulangerie et de pâtisserie haut de gamme. La société a été accompagnée par Luxinnovation dans le cadre de la mise en œuvre d'un modèle innovant de four à zéro énergie fossile. « Disposer du soutien du ministère de l'Économie et de Luxinnovation est essentiel pour une entreprise comme la nôtre afin de contribuer au maintien et au développement de son avantage concurrentiel, à l'amélioration de sa compétitivité, au développement de sa gamme de produits, à l'ouverture de nouveaux marchés, à la fixation d'objectifs et d'ambitions et enfin à la motivation de ses collaborateurs », a déclaré Henri Guillaume, le directeur général de Fours Hein.

Contact: Jean-Michel Gaudron | Head of Content | jean-michel.gaudron@luxinnovation.lu | T +352 43 62 63-684

Luxinnovation, l'agence nationale de l'innovation, donne aux entreprises les moyens d'innover aujourd'hui afin qu'elles soient prêtes pour demain, et contribue au développement de l'économie dans son ensemble, en identifiant les opportunités d'innovation et en promouvant les projets d'innovation collaborative qui stimulent le développement d'une économie compétitive, digitale et durable. Constituée en tant que Groupement d'Intérêt Économique (GIE), Luxinnovation est une initiative portée par le ministère de l'Économie, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry. www.luxinnovation.lu